

Énoncé de position de la Société canadienne de rhumatologie sur la vaccination contre la COVID-19

Publié le 31 décembre 2020

Les vaccins très attendus contre la COVID-19 (de Pfizer BioNTech et Moderna) sont maintenant arrivés au Canada. L'objectif est de vacciner la majorité des canadiens. L'ordre de priorité des groupes à vacciner a été établi par Santé Canada et cible initialement les plus vulnérables, notamment les personnes âgées et les travailleurs de la santé. Le vaccin sera offert à la population canadienne en fonction de critères d'âge et de profession, conformément à la liste de priorisation. Une fois admissible à la vaccination, la Société canadienne de rhumatologie (SCR) recommande le vaccin contre la COVID-19 pour les patients rhumatologiques à risque élevé.

La Société canadienne de rhumatologie formule les recommandations suivantes concernant la vaccination contre la COVID-19 pour les patients suivis en rhumatologie :

1. Les patients de plus de 70 ans sont considérés à haut risque de maladie grave avec la COVID-19 et par conséquent, la vaccination doit être envisagée, indépendamment du diagnostic ou des traitements sous-jacents.
2. Chez les patients de moins de 70 ans, la vaccination doit être évaluée sur une base individuelle, en tenant compte de tous les facteurs de risque potentiels, y compris la profession. À ce jour, les patients traités avec des antirhumatismaux modifiant la maladie (ARMM) (synthétiques, biologiques ou à petites molécules) ne semblent pas présenter un risque plus élevé de maladie plus grave avec la COVID-19.
3. Chez les patients présentant un risque plus élevé de maladie grave avec la COVID-19, y compris ceux sous corticothérapie, la vaccination doit être envisagée.
4. En plus de ces critères, les patients de moins de 18 ans seront uniquement admissibles au vaccin contre la COVID-19 de Pfizer BioNTech. Cependant, ce vaccin ne sera pas proposé d'emblée aux jeunes de moins de 16 ans en raison de données limitées. Lorsque la priorisation de Santé Canada permettra la vaccination chez les moins de 18 ans, les enfants atteints de maladies rhumatismales entre 12 et 15 ans pourraient être considérés pour la vaccination au cas par cas s'ils sont jugés à haut risque d'exposition à la COVID-19 et à développer la maladie, à condition d'obtenir un consentement éclairé quant à l'absence de donnée dans ce groupe d'âge.
5. Il n'existe actuellement aucune donnée qui justifierait la suspension des ARMM durant la vaccination contre la COVID-19. Des études sur le vaccin antigrippal suggéraient que la suspension de deux doses de méthotrexate après la vaccination améliore la réponse au vaccin. On ignore si cela s'applique au vaccin contre la COVID-19 ou aux autres ARMM. Les préoccupations concernant une éventuelle poussée de maladie doivent être prises en compte lors de la prise de ces décisions.

En raison des données limitées, le Comité consultatif national sur l'immunisation (CCNI) ne recommande pas d'offrir d'emblée le vaccin contre la COVID-19 aux patients immunosupprimés, à ceux qui souffrent de maladies auto-immunes ni aux femmes enceintes ou qui allaitent, aussi longtemps que d'autres données ne seront pas disponibles. Malheureusement, cela pourrait entraîner des inégalités dans l'accès au vaccin contre

la COVID-19 pour certains patients atteints de maladies rhumatismales. Toutefois, le CCNI a aussi déclaré que le vaccin contre la COVID-19 pourrait leur être offert si une évaluation du risque révèle que les avantages surpassent les risques potentiels, et si l'obtention du consentement éclairé comprend une discussion sur l'absence de données probantes dans ces populations et le potentiel d'une réponse plus faible au vaccin chez les personnes immunosupprimées. Selon la région, une lettre d'appui du médecin pour la vaccination peut être requise étant donné que le questionnaire pré-vaccination identifie les immunosuppresseurs et/ou les maladies auto-immunes comme facteurs susceptibles d'empêcher le recours d'emblée à la vaccination contre la COVID-19.

Les patients avec des conditions rhumatologiques ne devraient pas faire l'objet de discrimination par rapport au vaccin pour des raisons de diagnostic, de traitement, de lieu de résidence ou de problèmes d'accès dus à un handicap. La Société canadienne de rhumatologie partage le même objectif que le CCNI et Santé Canada en voulant obtenir un accès équitable au vaccin contre la COVID-19 et souligne donc l'importance de cet enjeu.

Veillez noter qu'il peut y avoir des différences provinciales dans l'interprétation du plan de vaccination contre la COVID-19 de Santé Canada. Pour les femmes enceintes ou qui allaitent, consulter les recommandations de la SOGC ci-dessous.

Cet énoncé sera mis à jour à mesure que d'autres renseignements seront disponibles.

Références

Comité consultatif national sur l'immunisation :

https://www.ammi.ca/Content/NACI%20Recommandations%20on%20COVID-19%20Vaccine_Advanced%20Copy%2011Dec2020.pdf (En anglais)

<https://www.canada.ca/en/public-health/services/immunization/national-advisory-committee-on-immunization-naci/recommendations-use-covid-19-vaccines.html> (En anglais)

British Society for Rheumatology :

<https://www.rheumatology.org.uk/practice-quality/covid-19-guidance> (En anglais seulement)

American College of Rheumatology :

<https://www.rheumatology.org/Portals/0/Files/ACR-Information-Vaccination-Against-SARS-CoV-2.pdf> (En anglais seulement)

Comité sur l'immunisation du Québec :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-vaccins/covid-19-vaccin-a-arn-messenger-contre-la-covid-19/>

Lancet

[https://www.thelancet.com/journals/lanrhe/article/PIIS2665-9913\(20\)30392-1/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanrhe/article/PIIS2665-9913(20)30392-1/fulltext) (En anglais seulement)

SOGC :

<https://www.sogc.org/fr/-/COVID-19/fr/content/COVID-19/COVID-19.aspx?hkey=a0740f71-8e1f-4c4d-bd9f-647182f22fbd>